

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2022

RÉFORMER L'ADOPTION

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 19

présenté par
M. Le Fur

ARTICLE 2

I. – Alinéa 4

Remplacer les mots :

un an

par les mots :

deux ans

et les mots :

vingt-six

par les mots :

vingt-huit

II. – Alinéa 6

Supprimer cet alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objectif de revenir sur l'abaissement de l'âge et de la durée de communauté de vie.